

Registre ECCnet : exigences en matière de certification alimentaire (FS3)

2020-05

Historique des modifications

Date	Description
Mars 2012	Document initial
Octobre 2014	<p>Ajout d'un tableau sur l'historique des changements</p> <p>Le « Code de classification IFDA » a été retiré de la liste des attributs FS2 requis pour les caisses et les articles de consommation.</p> <p>« Énergie (KJ) » a été retirée de la liste sur la nutrition.</p> <p>Dans la liste comportant des descriptions commerciales qui se rapporte à la description « Est-ce le produit biologique ? », « Champ dont les options oui et non » a été remplacé par « un menu déroulant... »</p> <p>Révision du formatage du document.</p> <p>Ajout d'un lien vers le guide des attributs du registre ECCnet.</p>
Décembre 2014	Dans le Attributs de certification de Marketing et le Descriptions des champs de marketing, enlevé « Type de distribution de la marque ».
Juillet 2015	<p>Suppression de certains attributs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Marqué d'une date d'expiration ■ Marqué d'une date de production ■ Marqué d'une date d'emballage ■ Marqué d'une date Meilleur avant <p>Indication que certains attributs sont facultatifs.</p> <p>Indication que certains attributs seront obligatoires à l'avenir.</p>
Septembre 2015	Indication qu'Allergène-gluten et Allergène-moutarde sont obligatoires.
Mai 2016	<p>Ajout du code GPC à la liste d'attributs obligatoires dans Attributs de certification des Données principales (FS2).</p> <p>Ajout des Sulfites à la liste d'allergènes (produits alimentaires seulement).</p>
Août 2016	Ajout d'une note relative au mappage au niveau de la caisse pour « Taille et unité de mesure (UdM) ».
Décembre 2017	Ajout de l'attribut obligatoire « Données relatives à l'allergène fournies ».

Date	Description
	<p>Ajout des futurs attributs obligatoires « Type de format nutritionnel » et « Poids volumique ».</p> <p>Retrait de « Allergènes – Noix » et « Allergènes – Gluten ». Ajout des sources individuelles « Noix » et « Gluten ».</p> <p>Ajout de nouvelles validations selon le « Type de format nutritionnel ».</p> <p>Mise à jour de la longueur maximale de « Nom du produit ».</p>
Novembre 2018	<p>Type de format nutritionnel est devenu obligatoire pour les cas des services alimentaires.</p> <p>Mise à jour des validations basées sur « Type de format nutritionnel ».</p> <p>Ajout de Poids brut en tant qu'attribut obligatoire au niveau consommateur.</p> <p>Mise à jour de l'attribut qui sera obligatoire « Poids volumique » au T2 de 2020.</p>
Mai 2020	<p>Mise à jour des en-têtes du tableau « Attributs de certification nutritionnelle » pour indiquer le statut de l'applicabilité pour les étiquettes avant 2017 et 2017. Ajout de la note sous le tableau décrivant les versions courtes des types de formats nutritionnels.</p> <p>Changement du statut de l'applicabilité de la masse volumique pour indiquer qu'elle est devenue obligatoire.</p> <p>Dans « Attributs des allergènes », mise à jour de Allergène – Lait, qui devient Allergène – Lait (vache).</p>

Attributs de certification des données principales

Article Consommateur	Caisse
Code GTIN et type de code GTIN	Code GTIN et type de code GTIN
Code de sélection et description du code de sélection	Code de sélection et description du code de sélection
Type de produit	Type de produit
Description courte (anglais et français)	Description courte (anglais et français)
Description longue (anglais et français)	Description longue (anglais et français)
Nom de marque (anglais et français)	Nom de marque (anglais et français)
Taille et unité de mesure (UDM)*	Taille et unité de mesure (UDM)*
Emballage de vente	Total unités
Identification supplémentaire du produit	Identification supplémentaire du produit
Code de classification provisoire ECCnet	Code de classification provisoire ECCnet
Classification mondiale du produit (code GPC)	Longueur, largeur et hauteur (et l'UDM correspondante)

Article Consommateur	Caisse
Poids brut et Udm	Poids brut et Udm
	Volume et UDM
	Poids brut et UDM
	Lien de palette et rangée de palette (en vrac)
	Cycle de vie du produit attendu

* Attribut facultatif - Requis par la plupart des partenaires commerciaux dans les services alimentaires. L'attribut est mappé à partir du GDSN au niveau du consommateur uniquement.

Attributs de marketing (seulement au niveau d'emballage de la caisse)

Attributs obligatoires	
Nom du produit (anglais et français)	Champ AN à 200 caractères max qui permet d'entrer le nom de votre produit. Il est recommandé d'inclure Unités par caisse et UDM le cas échéant. Note : le nom est requis en anglais et en français.
Description générale (anglais et français)	Champ AN à 1 000 caractères max qui inclut des informations pertinentes et un sommaire de votre produit. Des sujets qui seront décrits en détail dans d'autres champs peuvent être mentionnés. Note : la description est requise en anglais et en français.
Marqué de SCC	Champ dont les options oui et non permettent d'indiquer si l'article commercial ou le produit a le code SCC marqué sur la caisse.
Marqué d'UPC	Champ dont les options oui et non permettent d'indiquer si l'article commercial ou le produit a le Code universel du produit (UPC) marqué sur la caisse.
Classification Casher	Menu déroulant qui permet de sélectionner la classification Casher appropriée.
Ingrédients (anglais et français)	Champ AN à 4 000 caractères max qui affiche la liste des ingrédients telle qu'elle figure sur l'emballage du produit, afin de répondre aux exigences des lois et règlements canadiens relativement aux produits alimentaires. Les caractères peuvent être accentués.
Obligatoire lorsque le type de distribution de la marque est « Non réglementé » ou que le champ est vierge	
Avantages (anglais et français)	Champ AN à 1 000 caractères max qui indique les avantages/caractéristiques de l'utilisation de votre produit (caractéristiques uniques qui appuient la vente du produit). Note : les avantages sont requis en anglais et en français.

Attributs obligatoires	
Emballage & entreposage (anglais et français)	Champ AN à 1 000 caractères max qui décrit les caractéristiques spéciales de l'emballage ou du contenant du produit (p.ex., carton ou sac en plastique, tube réutilisable en plastique), ainsi que les consignes spéciales d'entreposage. Décrivez les exigences d'emballage et d'entreposage de la caisse et de l'unité, ainsi que leurs différences après l'ouverture. Indiquez aussi Unités par caisse et UDM, le cas échéant. Note : l'emballage et l'entreposage sont requis en anglais et en français.
Suggestions de préparation et cuisson (anglais et français)	Champ AN à 2 500 caractères max qui décrit les suggestions de préparation (p.ex. four à micro-ondes, par convection ou traditionnel, ouvrir et servir, prêt à utiliser). Note : les suggestions sont requises en anglais et en français.
Suggestions de présentation (anglais et français)	Champ AN à 1 000 caractères max qui indique la meilleure façon de servir votre produit (p.ex. entrée ou mets d'accompagnement). Précisez aussi les accompagnements ou les restrictions. Note : les suggestions sont requises en anglais et en français.
Pour plus de renseignements (anglais et français)	Champ AN à 256 caractères max qui permet d'ajouter des renseignements pertinents supplémentaires. Vous pouvez ajouter des renseignements de contact (notamment le numéro de téléphone sans frais, l'adresse postale ou le courriel). Prenez en compte si le produit est un GTIN marque privée. Note : les informations supplémentaires sont requises en anglais et en français.
Attributs obligatoires futurs	
Est-ce le produit biologique?	Champ dont les options oui et non permettent d'indiquer si l'article commercial est biologique.
Numéro de certification biologique	Champ AN à 50 caractères max destiné au numéro du certificat biologique.
Organisme de certification biologique	Champ AN à 80 caractères max destiné au nom de l'organisme agréé de certification biologique.
Date d'entrée en vigueur de la certification biologique	Champ qui permet d'indiquer la date quand le produit biologique a reçu la certification.

Pour plus d'informations sur ces attributs ou sur d'autres attributs, veuillez consulter le [Guide des attributs du registre ECCnet](#).

Attributs de certification nutritionnelle (seulement au niveau d'emballage de la caisse)

		Version des étiquettes des aliments avant 2017 ou vide		Version des étiquettes des aliments 2017	
	Type de format de nutrition	Type de format de nutrition		Type de format de nutrition	
Données nutritionnelles	NI	AB	NFT, NDE et SN	AB	NFT, NDE et SN
Calcul de la taille	O	O	O	O	O
Calories	O	O	O	O	O
Total de gras (Valeur et UdM)	O	O	O	O	O
Total de gras %VQ	F	F	O	F	O
Gras saturé (Valeur et UdM)	F	O	O	O	O
Gras saturé %VQ	F	F	O	F	O
Acide gras trans (Valeur et UdM)	F	O	O	O	O
Cholestérol (Valeur et UdM)	F	O	O	O	O
Sodium (Valeur et UdM)	F	O	O	O	O
Sodium %VQ	F	F	O	F	O
Glucides (Valeur et UdM)	O	O	O	O	O
Glucides %VQ	F	F	O	F	O
Fibres alimentaires totales (Valeur et UdM)	F	O	O	O	O
Fibres alimentaires totales %VQ	F	F	O	F	O
Sucre total (Valeur et UdM)	F	O	O	O	O
Sucre total %VQ	F	F	F	F	O
Protéines (Valeur et UdM)	O	O	O	O	O
Vitamine A (Valeur et UdM)	F	O	F	F*	F
Vitamine A %VQ	F	F	O	F	F*
Vitamine C (Valeur et UdM)	F	O	F	F*	F
Vitamine C %VQ	F	F	O	F	F*

		Version des étiquettes des aliments avant 2017 ou vide		Version des étiquettes des aliments 2017	
	Type de format de nutrition	Type de format de nutrition		Type de format de nutrition	
Données nutritionnelles	NI	AB	NFT, NDE et SN	AB	NFT, NDE et SN
Fer (Valeur et UdM)	F	O	F	O	O
Fer %VQ	F	F	O	F	O
Calcium (Valeur et UdM)	F	O	F	O	O
Calcium %VQ	F	F	O	F	O
Potassium (Valeur et UdM)	F	F	F	O	O
Potassium %VQ	F	F	F	F	O
Densité du poids	O	O	O	O	O

* Certains destinataires de données des soins de santé continuent de produire les tableaux des valeurs nutritives d'avant 2017 pour leurs recettes. Nous recommandons fortement de continuer à fournir les vitamines A et E pour les étiquettes de 2017 pour aider vos destinataires de données à assurer une efficacité opérationnelle durant la période de transition jusqu'en 2021.

Abréviations utilisées dans ce tableau

Types de format - Nutrition

- NI – Information nutritionnelle (Division 24 et 25) (« Nutrition Information »)
- AB – Aliment à utiliser dans la fabrication
- SN – Tableau des valeurs nutritives spécial (« Special Nutrition Facts Table »)
- NFT – Tableau des valeurs nutritives (« Nutrition Facts Table »)
- NDE – Données nutritionnelles exemptées (« Nutrition Data Exempt »)

Statut d'applicabilité

- F – Facultatif
- O – Obligatoire

Attributs relatifs aux allergènes (seulement au niveau d'emballage de la caisse)

Allergènes (produits alimentaires seulement)

Données relatives à l'allergène fournies

Allergènes (produits alimentaires seulement)
Allergènes – Œufs ¹
Allergènes – Poisson ¹
Allergènes – Arachides ¹
Allergènes – Mollusques ¹
Allergènes – Blé ¹
Allergènes – Crustacés ¹
Allergènes – Lait ¹
Allergènes – Sésame ¹
Allergènes – Soja ¹
Allergènes – Moutarde ¹
Allergènes – Amandes ¹
Allergènes – Noix du Brésil ¹
Allergènes – Noisettes ¹
Allergènes – Noix de macadamia ¹
Allergènes – Noix de cajou ¹
Allergènes – Pacanes ¹
Allergènes – Noix de pin ou pignons ¹
Allergènes – Pistaches ¹
Allergènes – Noix de Grenoble ¹
Allergènes – Gluten d’orge ¹
Allergènes – Gluten d’avoine ¹
Allergènes – Gluten de seigle ¹
Allergènes – Gluten de triticales ¹
Allergènes – Gluten de blé ¹

Notes

¹ Attribut facultatif : Veuillez-vous assurer que les allergènes correspondants sont déclarés et inscrits dans la section des allergènes pour tous les produits alimentaires.

- « Allergènes – Noix » n’est plus un champ valide. Veuillez fournir la source appropriée des sources de noix individuellement.
- « Allergènes – Gluten » n’est plus un champ valide. Veuillez fournir la source appropriée des sources de gluten individuellement.